

LES MARCHÉS DU COURRIER, DU COLIS ET DES ACTIVITÉS CONNEXES EN FRANCE

ANNÉE 2021

OBSERVATOIRE DU COURRIER ET DU COLIS

20 octobre 2022

Sommaire

Remarques générales	3
Ruptures de séries	3
Synthèse	4
Partie 1 – Panorama des marchés en 2021	7
1. Les envois de correspondance distribués en France	7
1.1. Les envois de correspondance par niveau d’urgence et poids, hors plis remis contre signature	7
1.2. La publicité adressée et les autres envois de correspondance	9
1.3. Le trafic égrené et le trafic industriel	11
1.4. Les envois de correspondance remis contre signature	13
2. Les colis distribués en France	15
3. L’activité internationale : import et export	17
3.1. Le marché international	17
3.2. Focus sur l’export	18
3.3. Focus sur l’import	20
4. La presse distribuée par circuit postal	22
5. La publicité non adressée	24
Partie 2 – Investissements et emploi des activités postales et de colis	25
1. Les investissements	25
2. L’emploi	27
Annexe : définitions des différents segments de marché	28
1.1. Envois de correspondance	28
1.2. Colis	28
1.3. Distribution de la presse aux abonnés	29
1.4. Publicité non adressée	29

Remarques générales

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse publie les résultats de l'enquête annuelle 2021 menée sur les marchés des activités postales et des activités connexes. Cette enquête est conduite auprès des opérateurs autorisés au 31 décembre 2021 et des opérateurs des marchés non soumis à autorisation pour la publicité non adressée.

En outre, le règlement n°2018/644 du Parlement européen et du Conseil relatif aux services de livraison transfrontière de colis a donné de nouvelles compétences aux États membres. Depuis 2018, il permet, entre autres, la collecte d'informations à caractère statistique auprès des opérateurs lorsque ceux-ci emploient au moins 50 salariés ou qu'ils sont présents dans plus d'un Etat membre. En conséquence, le périmètre de certains indicateurs présents dans cette publication a évolué en 2019. Auparavant présentés sur le seul champ des opérateurs autorisés¹ au titre de la distribution de courrier, les indicateurs incluent également l'activité des opérateurs de colis. Cette modification de périmètre concerne :

- les flux et revenus issus de la distribution de colis domestiques (c'est-à-dire en provenance et distribués en France), importés et exportés, quelle que soit la nature du colis (colis ordinaire, remis contre signature, express, petits paquets) ;
- le nombre de salariés employés par les opérateurs ;
- les investissements réalisés par ces opérateurs.

Cette étude mentionne également les flux de presse distribués par portage. Les données quantitatives présentées sont issues de l'observatoire de l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias (ACPM).

L'ensemble des données présentées sont disponibles en open data sur la plateforme ouverte des données publiques françaises : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/observatoire-du-courrier-et-du-colis/>. En particulier, les indicateurs relatifs au marché du colis sont disponibles sur l'ancien périmètre (opérateurs autorisés) jusqu'en 2018 et sur le nouveau périmètre (opérateurs autorisés et opérateurs de colis) à partir de 2017.

Ruptures de séries

- En 2019, en raison de l'élargissement du périmètre des opérateurs interrogés (voir ci-dessus), les indicateurs de colis, d'emploi et d'investissements font l'objet d'un changement de périmètre. Afin d'éviter une rupture de séries sur les années récentes, les données sont présentées à périmètre constant, c'est-à-dire sur le champ des opérateurs autorisés et des opérateurs de colis à partir de 2017.
- En 2017, une meilleure prise en compte des colis contenant des petits objets (ou petits paquets) a entraîné une réaffectation d'une partie de ces objets et des revenus associés des envois de correspondance vers les colis. Cette réaffectation concerne les petits paquets importés et exportés. Cette modification de périmètre a principalement conduit à un transfert de flux et de revenus des rubriques « envois de correspondance » vers les rubriques « colis ». Afin d'éviter une rupture de séries sur les années récentes, les données sont présentées à périmètre constant, c'est-à-dire après réaffectation de ces petits paquets sur la période allant de 2014 à 2021.

¹ [Les opérateurs de services postaux autorisés par l'Arcep](#)

Synthèse

En 2021, les services postaux représentent 9,7 milliards d'objets adressés en France et à l'étranger (plis, colis, presse par circuit postal) pour un revenu de 16 milliards d'euros hors taxes. En grande partie du fait de la crise sanitaire qui avait causé en 2020 une chute du nombre d'objets adressés, la distribution de ces derniers augmente pour la première fois depuis 10 ans en 2021. **L'augmentation du volume total d'objets (+1,3 % en un an) est très majoritairement portée par celle des colis.** En effet, structurellement en baisse depuis plus de douze ans, le volume de courrier adressé, qui représente moins des trois quarts des objets adressés en France ou exportés, se contracte légèrement en 2021, après la forte baisse enregistrée en 2020 (-0,7 % en 2021 contre -19,4 % en 2020). A l'inverse, les flux de colis distribués en France et exportés (1,7 milliard d'objets) continuent de progresser à un rythme soutenu (+14,9 % en un an). **Les revenus associés à l'activité postale augmentent fortement (+7,8 % en un an en 2021), en raison de la progression importante du marché du colis en valeur (+11,4 % en un an), couplée à celle du revenu issu de la distribution de courrier (+3 % en 2021).**

En volume comme en revenu, l'impact du début de la crise sanitaire en 2020 semble se résorber en 2021, tempérant le recul structurel du marché du courrier adressé distribué en France ou exporté.

Les flux d'envois de correspondance distribués en France (y compris les plis remis contre signature) **se contractent** pour la quatorzième année consécutive **avec un faible repli de -1 % en 2021** après la chute sans précédent en 2020 (-19,5 % en un an). **Cette contraction ne touche que certains types de courriers** (plis prioritaires et urgents, courrier égrené ou envois en nombre), **tandis que le volume de certains produits augmente** (plis non urgents, plis remis contre signature). **Le revenu afférent** aux envois de correspondance distribués en France **progresses** quant à lui (+2,8 % en 2021), **les augmentations tarifaires qu'ont connues** pratiquement tous les types de courrier du service universel **compensant la baisse des volumes.**

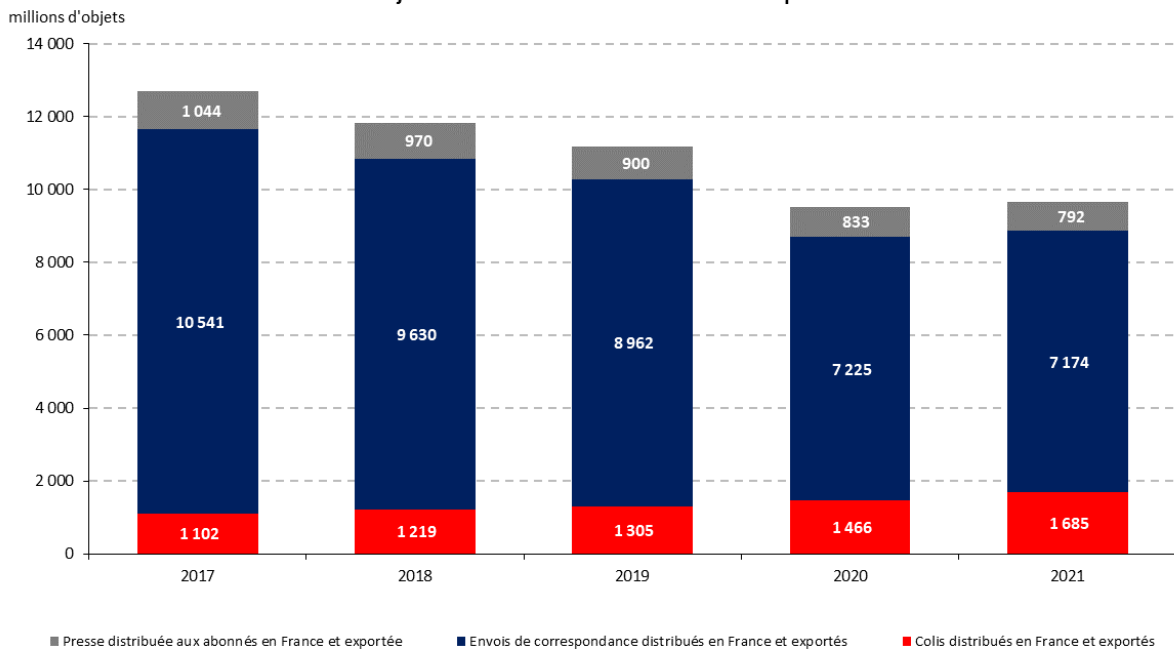
Le marché de la distribution de colis continue de progresser à un rythme supérieur à celui de 2020.

La croissance du nombre de colis distribués en France et exportés (colis ordinaires, colis express et petits paquets) s'intensifie en 2021. Le **volume de colis s'élève à 1,7 milliard, soit une croissance supérieure à celle de 2020** (+14,9 % en un an en 2021 contre +12,4 % un an auparavant). En 2020, la crise sanitaire avait fortement intensifié le recours au e-commerce et, dans le même temps, l'envoi de colis entre entreprises (segment BtoB) avait été contenu avec la suspension ou la limitation de l'activité de certaines entreprises, notamment au cours des différents confinements. **En 2021, Le recours au e-commerce continue de s'intensifier et l'envoi de colis entre entreprises connaît une reprise conséquente. Le revenu associé à la distribution de colis** (toutes destinations confondues) **atteint 9,6 milliards d'euros (+11,4 % en un an).** Il représente 59 % du revenu total issu de la distribution postale contre seulement 17,5 % des flux.

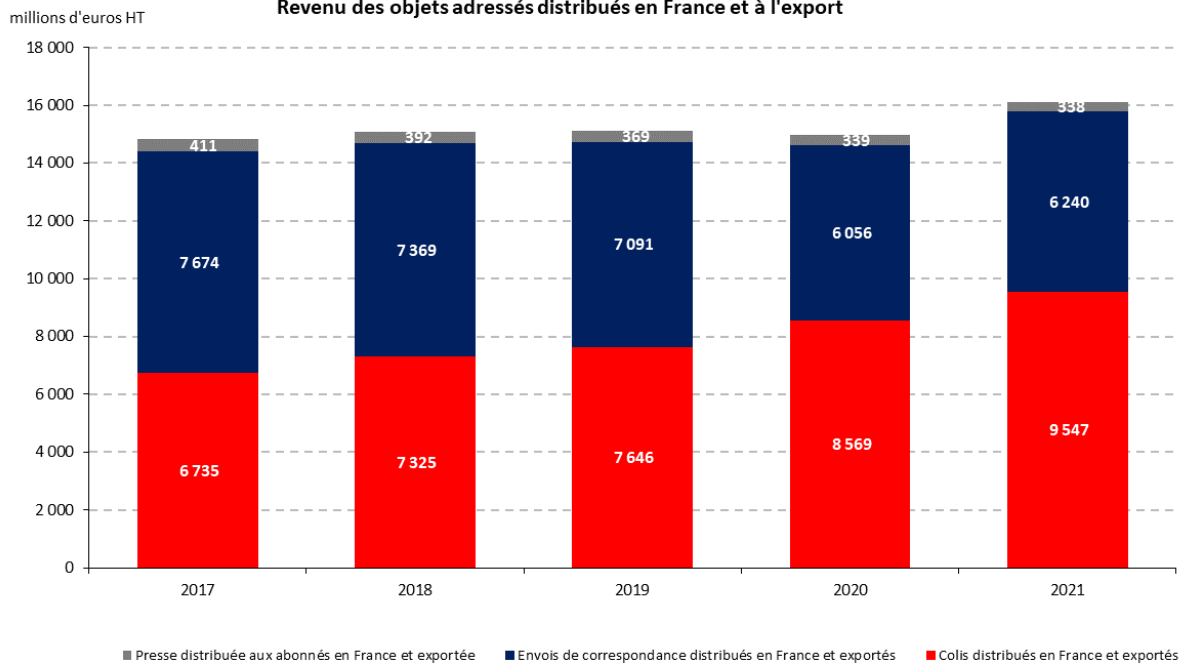
La presse distribuée aux abonnés par circuit postal se contracte.

Le nombre **de titres de presse distribuée aux abonnés par circuit postal décroît de -4,9 % en un an, un rythme inférieur, en moyenne, à celui des cinq années précédentes.** Le revenu associé à la distribution de presse par circuit postal est stable en 2021.

Volume d'objets adressés distribués en France et à l'export



Revenu des objets adressés distribués en France et à l'export



Les volumes

Activités postales et marchés connexes de distribution - Volumes des envois en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Objets distribués en France						
Envois de correspondance (y compris remis contre signature)	10 258	9 360	8 715	7 014	6 947	-1,0%
Colis	1 041	1 152	1 234	1 389	1 596	14,9%
Distribution postale de la presse aux abonnés	1 030	956	888	822	782	-4,9%
Total des objets adressés distribués en France	12 329	11 468	10 837	9 225	9 326	1,1%
Objets exportés						
Envois de correspondance	282	270	247	211	227	7,8%
Colis	61	67	71	77	89	14,9%
Presse	15	14	12	11	10	-2,6%
Total des objets adressés Export	358	351	330	298	326	9,2%
Total du marché des objets adressés	12 687	11 818	11 167	9 524	9 652	1,3%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

L'import est inclus dans l'ensemble des envois de correspondance (y compris remis contre signature), colis, presse et publicité non adressée.

Les colis comprennent les colis ordinaires, les colis express et les petits paquets

Activités postales et marchés connexes de distribution - Volumes des envois en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Total publicité non adressée	21 285	21 121	20 201	12 296	14 255	15,9%
Total de presse portée*	1 038	1 005	959	nd	896	nd

Source: Arcep, Observatoire statistique des activités postales

*Source: ACPM, Observatoire de la presse – Portage de presse payante grand public

Les revenus

Activités postales et marchés connexes de distribution - Revenus des envois millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Objets distribués en France						
Envois de correspondance (y compris remis contre signature)	7 368	7 075	6 812	5 816	5 979	2,8%
Colis	5 582	6 110	6 421	7 265	8 084	11,3%
Distribution postale de la presse aux abonnés	393	375	354	325	325	-0,2%
Total des objets adressés distribués en France	13 344	13 560	13 586	13 406	14 387	7,3%
Objets exportés						
Envois de correspondance	306	295	279	239	261	9,3%
Colis	1 153	1 215	1 225	1 304	1 463	12,1%
Presse	17	17	15	14	14	1,7%
Total des objets adressés Export	1 477	1 526	1 519	1 557	1 738	11,6%
Total du marché des objets adressés	14 820	15 086	15 106	14 963	16 125	7,8%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

L'import est inclus dans l'ensemble des envois de correspondance (y compris remis contre signature), colis, presse et publicité non adressée.

Les colis comprennent les colis ordinaires, les colis express et les petits paquets

Activités postales et marchés connexes de distribution - Revenus des envois millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Total publicité non adressée	699	697	671	413	489	18,4%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

Partie 1 – Panorama des marchés en 2021

1. Les envois de correspondance distribués en France

Le marché des envois de correspondance, y compris remis contre signature, se contracte pour la quatorzième année consécutive. Après un recul modéré entre 2008 et 2012 (-3 à -4 % par an) et une contraction plus soutenue entre 2013 et 2019 (-6,5 % par an en moyenne), le volume de plis distribués en France (7 milliards en 2020) a enregistré une chute sans précédent en 2020 (-20 % en un an) en raison de la crise sanitaire et des confinements successifs. En 2021, le volume d'envois de correspondance distribués en France s'élève à 7 milliards, en léger recul de 1 % en un an. Le revenu associé s'élève à 6 milliards d'euros, soit une hausse de +2,8 % en un an, après la forte contraction intervenue en 2020 (-15 % en un an). L'augmentation tarifaire moyenne de l'ensemble des produits du service universel (+5,0 % par an depuis 2018²) explique la hausse observée du revenu issu de la distribution de ces objets alors que le trafic diminue.

Envois de correspondance et remis contre signature - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Envois de correspondance remis contre signature	214	210	206	177	184	4,0%
Envois de correspondance hors remis contre signature	10 044	9 150	8 509	6 837	6 763	-1,1%
Total envois de correspondance (y. c. remis contre signature)	10 258	9 360	8 715	7 014	6 947	-1,0%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

Envois de correspondance et remis contre signature - Revenus millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Envois de correspondance remis contre signature	1 045	1 012	1 014	914	1 013	10,9%
Envois de correspondance hors remis contre signature	6 323	6 063	5 798	4 903	4 966	1,3%
Revenu des envois de correspondance (y. c. remis contre signature)	7 368	7 075	6 812	5 816	5 979	2,8%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

Dans les paragraphes suivants et dans le reste de la publication sauf mention contraire, les envois de correspondance analysés sont hors ceux remis contre signature.

1.1. Les envois de correspondance par niveau d'urgence et poids, hors plis remis contre signature

Le délai d'acheminement est un critère qui permet de segmenter le marché des envois de correspondance, notamment parce qu'il répond à des structures tarifaires différentes.

Le marché est structuré en trois niveaux d'urgence qui dépendent du délai d'acheminement : les envois prioritaires (ou urgents) correspondent à un délai de distribution en J+1 ; le trafic rapide correspond à un délai de distribution en J+2 ; le trafic non urgent (ou économique) correspond à un délai de distribution d'au moins J+3. À chacun de ces niveaux d'urgence correspond un tarif spécifique.

La création de la lettre verte (J+2) par La Poste en 2011 a entraîné une modification importante de la répartition des envois de correspondance par niveau d'urgence. Les envois rapides ont augmenté, en niveau et en proportion du total des envois de correspondance, entre 2012 et 2016, au détriment des envois urgents. Depuis 2017, le volume des envois rapides diminue, à l'instar des plis urgents et

² L'encadrement tarifaire prévoit une augmentation annuelle moyenne des tarifs du service universel de 5 %. Voir [Décision n°20-0767](#) de l'Arcep en date du 23 juillet 2020 sur le dossier tarifaire de La Poste.

économiques. Ainsi, la proportion de ces envois s'est pratiquement stabilisée depuis 2018, à un taux avoisinant 22 %.

En 2021, les volumes d'envois de correspondance distribués en J+3 se stabilisent tandis que les autres types d'envois de correspondance diminuent (-2,6 % pour les envois en J+2 et jusqu'à -11,4 % en un an pour les envois urgents). La part des envois urgents ne représente ainsi plus que 5,8 % du nombre total de plis (-0,7 point en un an). La contraction plus intense de ces volumes de courriers se fait au profit des envois de correspondance affranchis au tarif économique, dont la part progresse de 1 point en un an, et représente en 2021 72,5 % du courrier distribué en France.

Le volume des envois de correspondance diminue structurellement, notamment en raison de la dématérialisation des correspondances, mais à un rythme faible en 2021, après la contraction exceptionnelle observée en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Le revenu associé à ces envois de correspondance recule dans une moindre mesure en ce qui concerne le trafic urgent en J+1 (-6,4 % en un an) et augmente pour le trafic rapide en J+2 (+3 % en un an) et non urgent en J+3 (+2,4 % en un an). Les augmentations tarifaires intervenues en 2021 compensent la contraction des volumes, avec une augmentation du revenu total de +1,3 % en 2021.

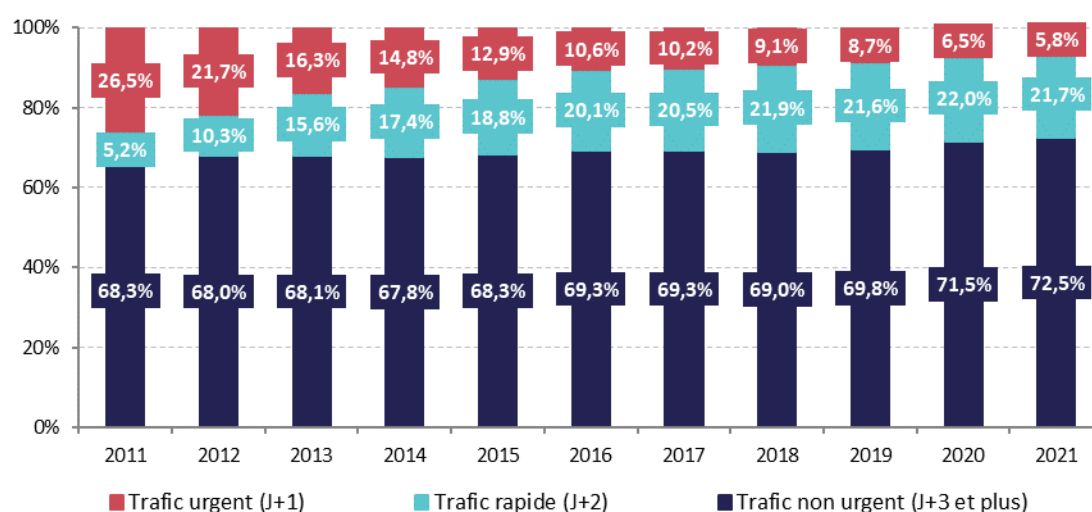
Répartition des envois de correspondance selon l'urgence - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Trafic urgent (J+1)	1 024	834	739	445	395	-11,4%
Trafic rapide (J+2)	2 055	2 001	1 835	1 504	1 464	-2,6%
Trafic non urgent (J+3 et plus)	6 964	6 314	5 936	4 887	4 903	0,3%
Total des envois de correspondance distribués en France*	10 044	9 150	8 509	6 836	6 762	-1,1%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales
* non compris les envois de correspondance remis contre signature

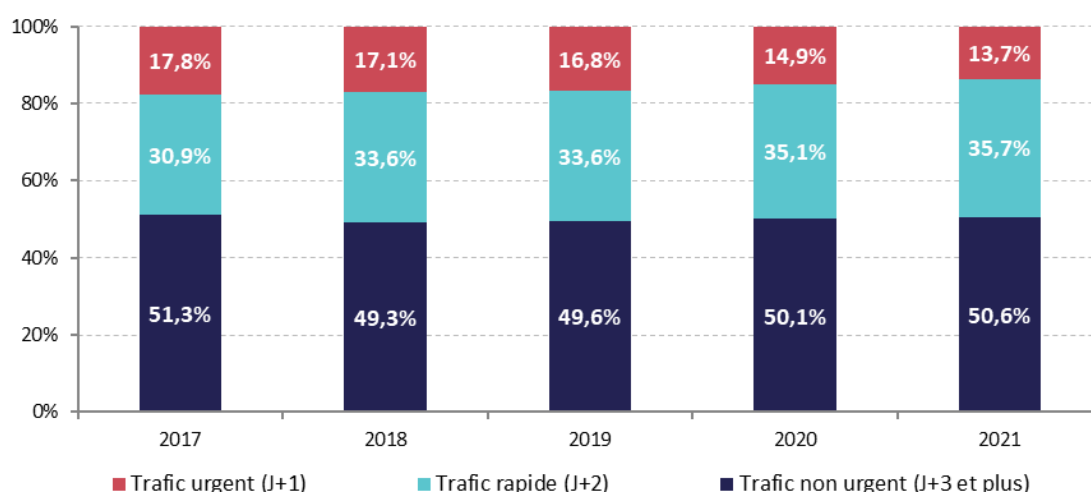
Répartition des envois de correspondance selon l'urgence - Revenus en millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Trafic urgent (J+1)	1 126	1 038	974	729	682	-6,4%
Trafic rapide (J+2)	1 956	2 037	1 951	1 719	1 771	3,0%
Trafic non urgent (J+3 et plus)	3 241	2 988	2 874	2 454	2 512	2,4%
Revenus des envois de correspondance distribués en France*	6 323	6 062	5 798	4 902	4 965	1,3%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales
* non compris les envois de correspondance remis contre signature

Répartition des envois de correspondance en fonction du niveau d'urgence



Répartition des revenus de correspondance en fonction du niveau d'urgence



1.2. La publicité adressée et les autres envois de correspondance

La publicité adressée a généré, en 2021, près de 2 milliards d'envois, soit un peu moins de 30 % du volume total des envois de correspondance. Ce type de courrier augmente pour la première fois après quatorze années de baisses consécutives. Cette hausse de 3 % en un an ne vient pas compenser la forte baisse de plus 20 % intervenue en 2020 en raison de la crise sanitaire. Le revenu afférent connaît une hausse plus marquée (+7,1 % en un an), en partie en raison des augmentations tarifaires de ce type d'envoi.

Depuis 2014, le recul du nombre d'envois de correspondance hors publicité adressée tend à s'accélérer chaque année à l'exception des années 2017, 2019 et 2021, années de distribution de courrier électoral (élections présidentielles et législatives en 2017, européennes en 2019, régionales en 2021). En 2021, la baisse du volume des envois de correspondance hors publicité adressée s'élève à -2,7 % en un an.

Ce mouvement conjoncturel a un impact également sur le revenu lié à ces envois (+0,3 % en 2021). D'une part, la moindre contraction du trafic entraîne une moindre contraction du revenu lié à ces envois et d'autre part, les hausses tarifaires intervenues en 2021 compensent entièrement la baisse du trafic. Au total, ces envois représentent 4,8 milliards d'objets en volume pour 4,2 milliards d'euros de revenu en 2021.

Publicité adressée et autres envois de correspondance - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Publicité adressée	2 811	2 616	2 394	1 908	1 965	3,0%
Envois de correspondance, hors publicité adressée	7 233	6 534	6 116	4 929	4 798	-2,7%
Total des envois de correspondance*	10 044	9 150	8 509	6 837	6 763	-1,1%
Part de la publicité adressée	28,0%	28,6%	28,1%	27,9%	29,1%	+1,2 Point

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

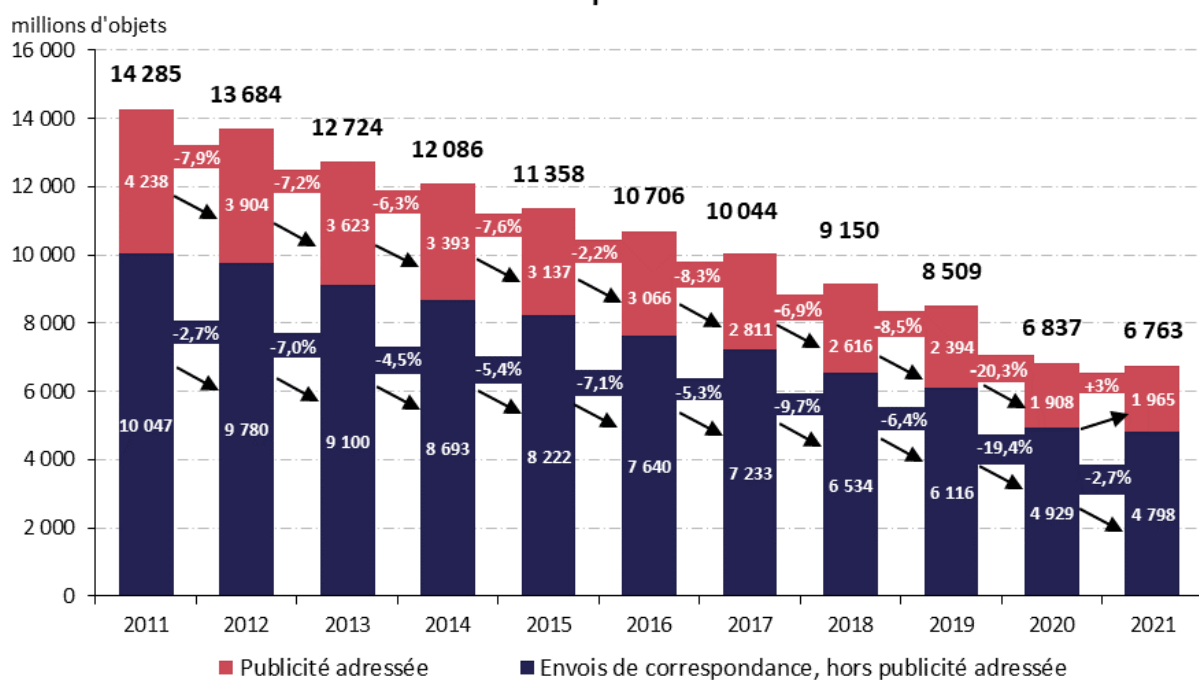
* non compris les envois de correspondance remis contre signature

Publicité adressée et autres envois de correspondance - Revenus en millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Publicité adressée	1 030	967	888	696	746	7,1%
Envois de correspondance, hors publicité adressée	5 293	5 096	4 911	4 207	4 220	0,3%
Revenus des envois de correspondance*	6 323	6 063	5 798	4 903	4 966	1,3%
Part de la publicité adressée	16,3%	15,9%	15,3%	14,2%	15,0%	+0,8 Point

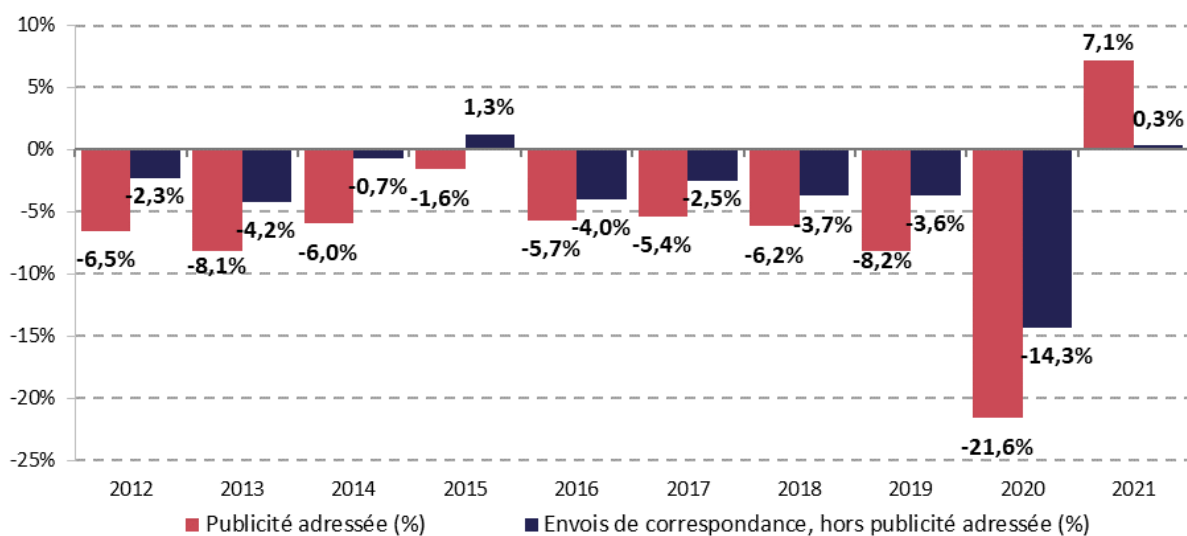
Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* non compris les envois de correspondance remis contre signature

Volume des envois de correspondance distribués en France



Évolution du revenu des envois de correspondance Publicité adressée vs. autres envois de correspondance



1.3. Le trafic égrené et le trafic industriel

Le recul du trafic égrené se poursuit en 2021 (-2,1 % en un an), mais dans une moindre mesure par rapport à 2020 (-26,8 % en un an). En particulier, le volume du courrier égrené des entreprises augmente de +2,4 % en 2021, après un recul sans précédent de 31 % en 2020, notamment du fait de la suspension de l'activité d'une partie des entreprises pendant les confinements successifs en particulier lors du premier confinement de 2020³. En conséquence, la proportion de courrier provenant des entreprises au sein du trafic égrené progresse de plus de deux points et demi en 2021 et s'établit à 58,8 %.

Le repli du trafic égrené est ainsi porté par la diminution du volume du courrier égrené des particuliers et des petits professionnels (-7,8 % en un an), après -20,2 % en 2020.

En raison des hausses tarifaires⁴, le revenu associé au trafic égrené diminue dans une moindre proportion (-0,9 % en un an) que le volume (-2,1 %). Depuis 2013, le revenu moyen par objet égrené n'a cessé de progresser au rythme de +7 % par an en moyenne et de +1,3 % en 2021. Il a été multiplié par plus de 1,7 au cours des neuf dernières années et s'établit à 1,36 € HT en 2021.

Le recul structurel du trafic industriel (envois en nombre supérieurs à 100 objets) se poursuit en 2021 avec une contraction très inférieure à celle de 2020 (-0,7 % en 2021 contre -16,4 % en 2020, et -5 % en moyenne au cours des dix années précédentes). Néanmoins, la baisse du trafic industriel enregistrée en 2021 – tout comme en 2020 – est plus contenue que celle du trafic égrené (-0,7 % contre -2,1 % en un an), la pandémie ayant probablement eu un impact moins important sur l'activité des entreprises recourant à ces produits, généralement de plus grande taille.

Au sein du trafic industriel, le volume de publicité adressée augmente en 2021 de 3 % alors que le courrier de gestion diminue (-3,1 %). En conséquence, la proportion du courrier de gestion dans le trafic industriel total baisse de -1,4 point en un an et s'élève à 59,7 %.

Le segment de marché du courrier industriel a également connu des hausses tarifaires en 2021. Le tarif du trafic industriel augmente, en moyenne en 2021, de +1,4 % s'agissant du marketing direct et de +3,9 % en ce qui concerne les autres envois de correspondance⁵. En conséquence, le revenu du courrier industriel augmente, quel que soit le type de courrier (+7,1 % en un an pour la publicité adressée et +2,1 % pour les autres envois de correspondance), sans toutefois revenir au niveau de 2019. En outre, en raison de l'augmentation plus importante du revenu de la publicité adressée, la proportion du marketing direct dans le revenu total du trafic industriel augmente de 1 point en un an et s'établit à 31,1 % en 2021.

³ Source Insee : Impact de la crise sanitaire sur l'organisation et l'activité des sociétés [L'impact de la crise sanitaire sur l'organisation et l'activité des sociétés - Insee Première - 1830](#)

⁴ Voir [Décision n°20-0767](#) de l'Arcep en date du 23 juillet 2020 sur le dossier tarifaire de La Poste.

⁵ *Ibidem*.

Répartition des envois de correspondance (domestique et import) - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Trafic "égrené" déposé chez l'opérateur de distribution	3 412	2 876	2 640	1 932	1 891	-2,1%
dont courrier égrené des entreprises	2 105	1 672	1 581	1 086	1 112	2,4%
dont courrier égrené des particuliers et petits professionnels	1 307	1 204	1 058	844	778	-7,8%
Trafic industriel (envois en nombre > 100 envois)	6 632	6 274	5 870	4 905	4 871	-0,7%
dont publicité adressée	2 811	2 616	2 394	1 908	1 965	3,0%
dont autres envois de correspondance	3 821	3 658	3 476	2 997	2 906	-3,1%
<i>Part de la publicité adressée dans le trafic industriel</i>	42,4%	41,7%	40,8%	38,9%	40,3%	+1,4 Point
Total des envois de correspondance distribués en France*	10 044	9 150	8 509	6 837	6 763	-1,1%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* non compris les envois de correspondance remis contre signature

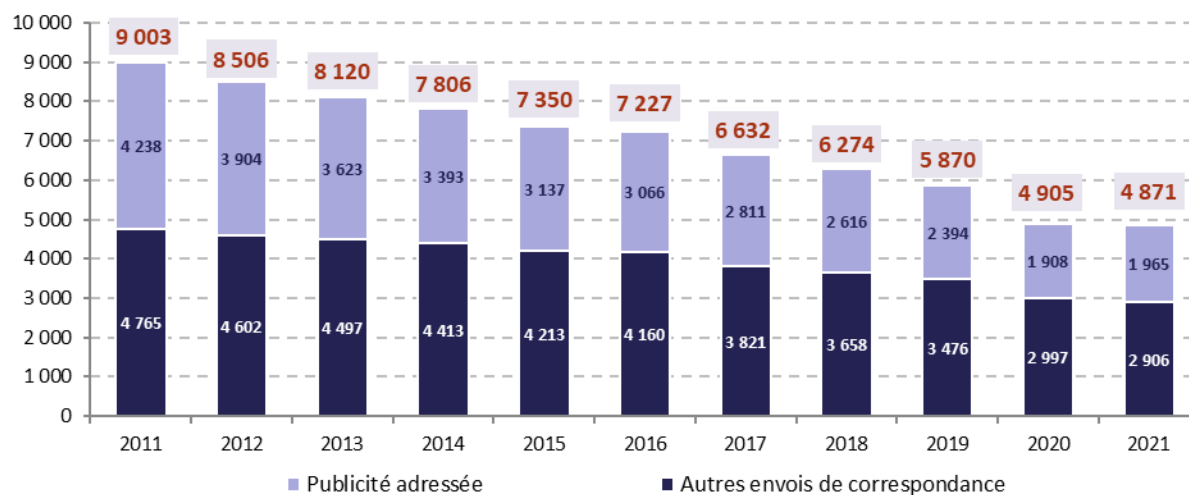
Répartition des envois de correspondance (domestique et import) - Revenus en millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Trafic "égrené" déposé chez l'opérateur de distribution	3 431	3 293	3 148	2 591	2 568	-0,9%
Trafic industriel (envois en nombre > 100 envois)	2 891	2 769	2 651	2 313	2 396	3,6%
dont publicité adressée	1 030	967	888	696	746	7,1%
dont autres envois de correspondance	1 861	1 802	1 763	1 617	1 650	2,1%
<i>Part de la publicité adressée dans le trafic industriel</i>	35,6%	34,9%	33,5%	30,1%	31,1%	+1 Point
Total des envois de correspondance distribués en France*	6 323	6 063	5 798	4 903	4 966	1,3%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* non compris les envois de correspondance remis contre signature

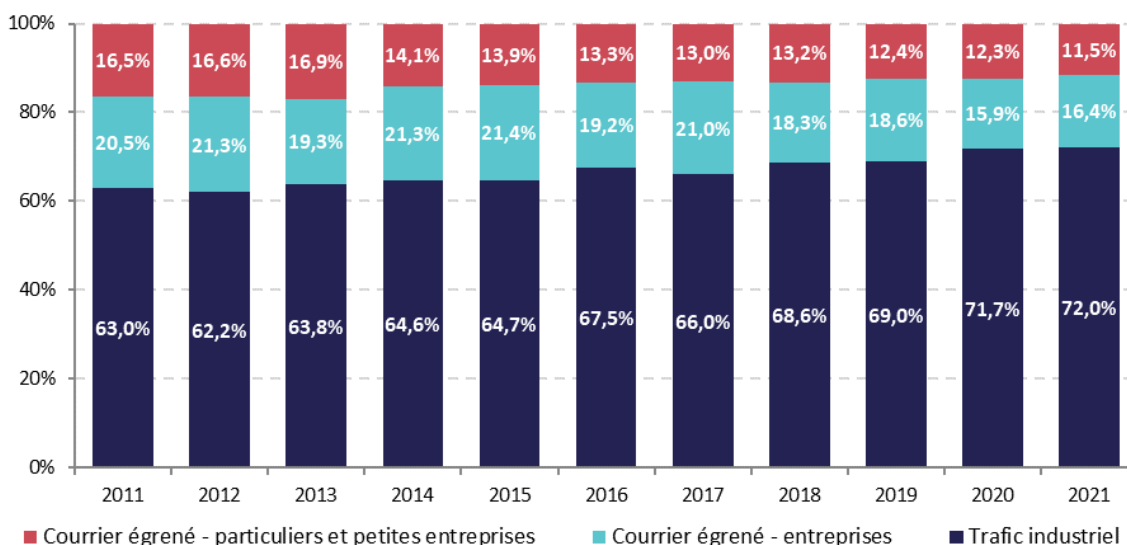
Évolution du trafic industriel

millions d'objets



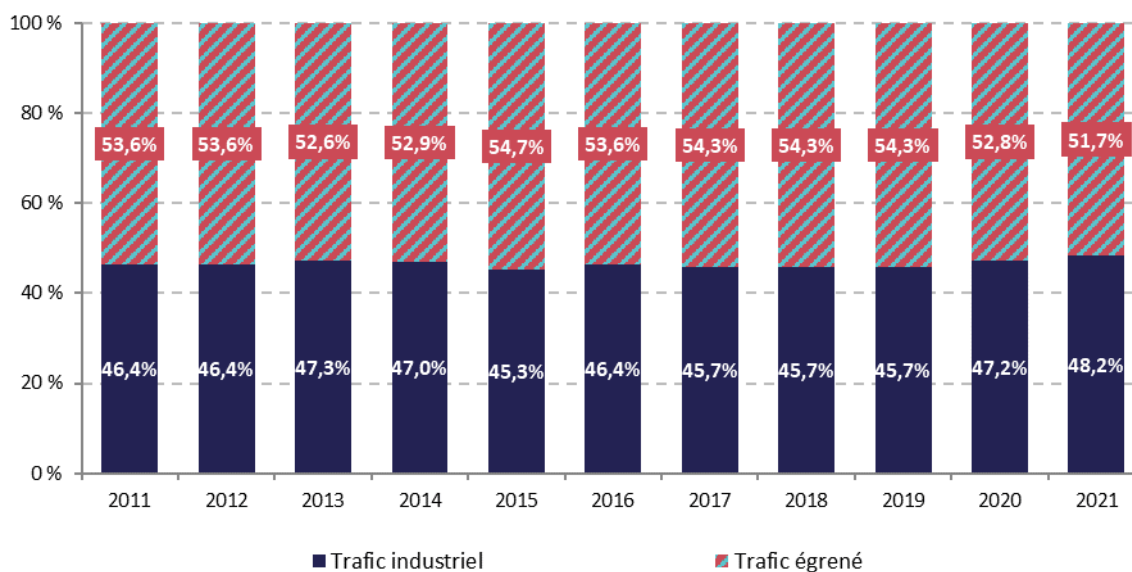
En volume, le déclin plus intense du courrier égrené des particuliers et petites entreprises en comparaison des envois industriels et du courrier égrené des entreprises entraîne une évolution significative de la répartition des différents flux dans l'ensemble des plis distribués en France. Ainsi, la proportion du courrier égrené des entreprises augmente de +0,6 point en un an pour s'établir à 16,4 %, et la proportion du trafic industriel augmente de +0,3 point en un an pour s'établir à 72,0 %.

Répartition des volumes des envois de correspondance distribués en France



En revenu, la part du trafic industriel atteint 48,2 % du revenu total issu des envois de correspondance, soit +1 point en un an.

Répartition des revenus des envois de correspondance distribués en France

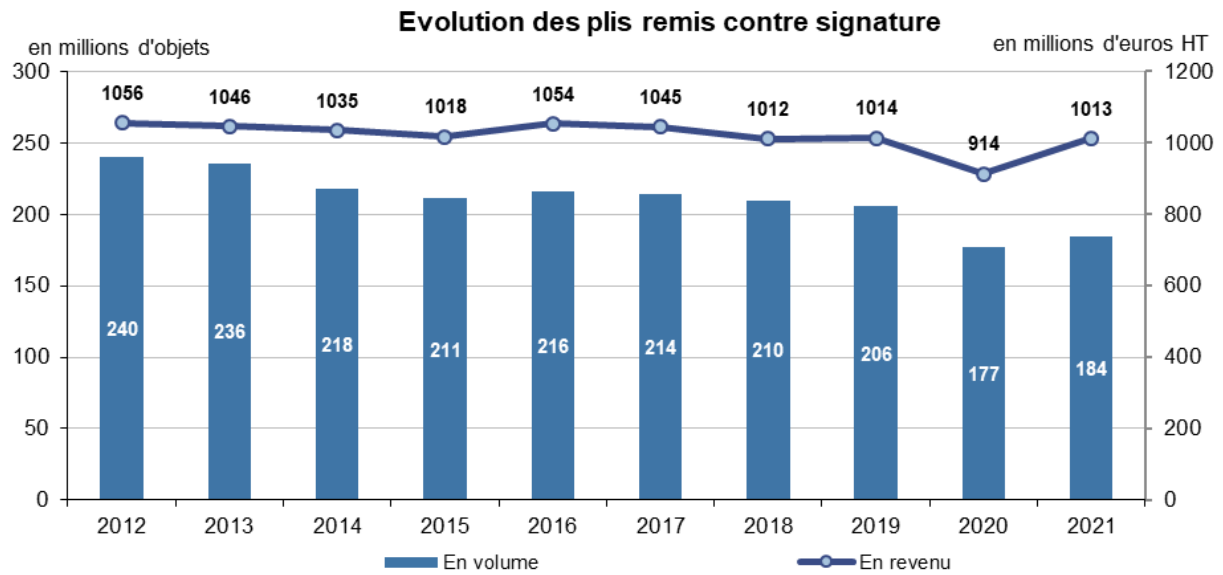


1.4. Les envois de correspondance remis contre signature

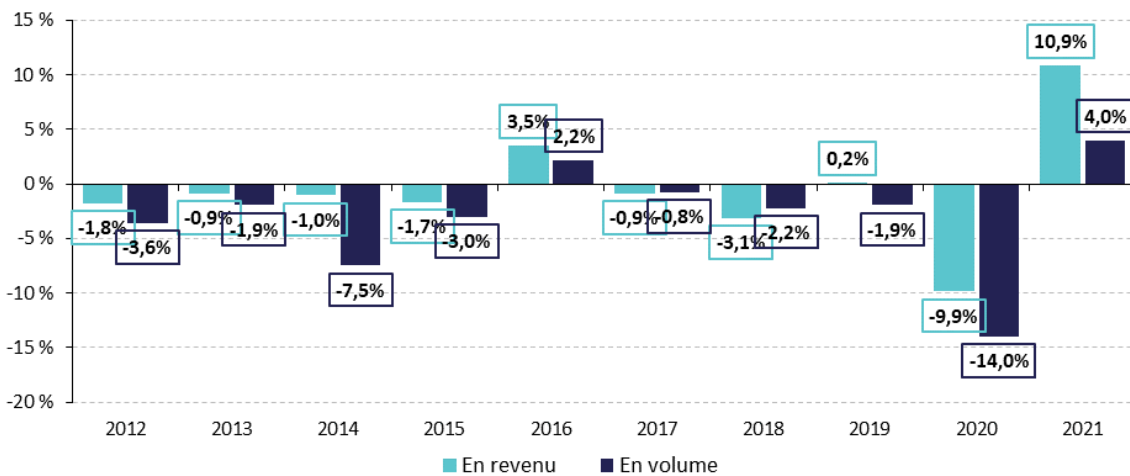
Pour la première fois depuis 2016, le volume de courriers remis contre signature augmente. Ce volume, à l'image des autres envois de correspondance, a été fortement affecté par la crise sanitaire en 2020. En conséquence, la hausse de 4 % en 2021 du volume de ces plis ne parvient pas à compenser le recul observé en 2020. Le revenu lié à ces envois atteint un milliard d'euros HT, soit une croissance exceptionnelle de 10,9 % en un an, retrouvant ainsi le niveau observé en 2019. La hausse du tarif de la lettre recommandée explique en partie cette forte croissance. Ainsi, le revenu moyen par envoi progresse de 6 % en un an pour atteindre 5,5 € HT.

Envois de correspondance remis contre signature	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Volume en millions d'objets	214	210	206	177	184	4,0%
Revenus en millions d'euros HT	1 045	1 012	1 014	914	1 013	10,9%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales



Evolution annuelle des plis remis contre signature



2. Les colis distribués en France

La croissance du nombre de colis distribués en France (colis ordinaires, colis express et petits paquets) s'intensifie encore en 2021. Il s'élève à 1,6 milliard, soit une croissance supérieure à celle de 2020 (+14,9 % en un an en 2021 contre +12,6 % un an auparavant). La crise sanitaire a fortement intensifié le recours au e-commerce : d'après la dernière édition du Baromètre du numérique, en 2020, 76 % des personnes interrogées déclarent avoir réalisé au moins un achat de biens sur internet au cours des 12 derniers mois (+12 points en un an), dont 48 % au moins une fois par mois (+13 points un an)⁶. En outre, d'après la Fédération du E-commerce et de la Vente à Distance (FEVAD), le marché du e-commerce sur les produits a progressé, en valeur, de +42 %⁷ depuis 2019 (+7 % en 2021⁸ et +32 % en 2020⁹). S'agissant du segment BtoB, si l'envoi de colis entre entreprises a été contenu en France par la suspension ou la limitation de l'activité de certaines entreprises, notamment au cours des différents confinements, en 2021, il semble avoir connu une reprise conséquente.

Au total, le volume de colis domestiques (en provenance et distribués en France) s'élève à 1,2 milliard en 2021, soit une croissance de +16,1 %, comparable à celle de 2020.

L'import de colis connaît également une croissance élevée (+11,7 % en un an en 2021), mais un peu plus contenue que celle des colis domestiques. Les années précédant la crise sanitaire, le volume de petits paquets importés, notamment en provenance d'Asie, avait majoritairement contribué à l'augmentation du nombre de colis distribués en France en provenance de l'étranger, un phénomène qui semble s'estomper en 2020 en raison des restrictions de flux à l'import et en 2021 avec l'application au 1^{er} juillet 2021 d'un taux de TVA de 20 % sur les achats réalisés en dehors de l'union européenne.

Le revenu associé à la distribution de colis atteint 8,1 milliards d'euros HT en 2021. Il progresse à un rythme inférieur à celui du nombre de colis distribués (+11,3 % en 2021). La croissance du revenu global est soutenue par l'augmentation du revenu provenant de l'acheminement des colis domestiques (+12,5 % en un an), qui représente près de 79 % de l'ensemble du revenu généré par la distribution de colis en France, et des colis importés (+7,1 % en un an).

Colis - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Ensemble des colis*	1 041	1 152	1 234	1 389	1 596	14,9%
dont colis domestiques	762	812	879	1 022	1 187	16,1%
dont colis importés	279	340	355	367	410	11,7%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

Colis - Revenus en millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Ensemble des colis*	5 582	6 110	6 421	7 265	8 084	11,3%
dont colis domestique	4 497	4 749	5 040	5 647	6 352	12,5%
dont colis importés	1 085	1 362	1 381	1 617	1 732	7,1%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

⁶ [Baromètre du numérique - Edition 2021](#), CREDOC pour le compte l'Arcep, du CGE et de l'ANCT.

⁷ [Chiffres clés e-commerce 2022](#), Fevad (Fédération e-commerce et vente à distance).

⁸ *Ibidem*

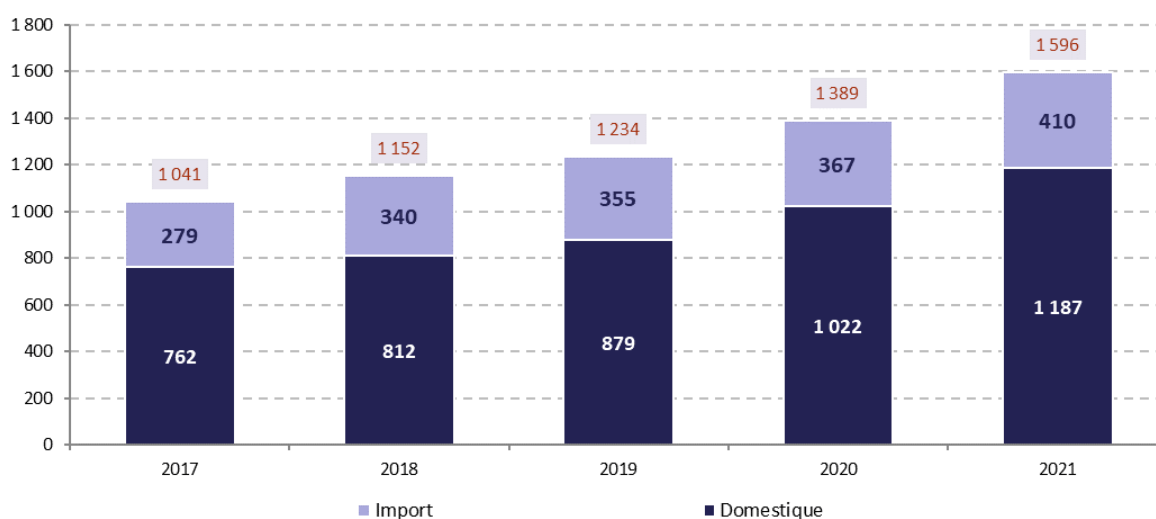
⁹ [Chiffres clés e-commerce 2021](#), Fevad (Fédération e-commerce et vente à distance).

Evolution du périmètre de comptabilisation des colis

Le règlement n°2018/644 du Parlement européen a donné de nouvelles compétences aux États membres. En particulier, il a permis la collecte d'informations à caractère statistique lorsque les opérateurs de colis emploient au moins 50 salariés ou qu'ils sont présents dans plus d'un Etat-membre. En conséquence, le champ des indicateurs portant sur le marché du colis a évolué lors de la publication 2019. Il portait auparavant sur le seul champ des opérateurs autorisés par l'Arcep au titre de la distribution de courrier. Il porte, depuis l'édition 2019, sur l'ensemble des opérateurs de colis de plus de 50 salariés, quel que soit le type de colis (ordinaire, express, petit paquet).

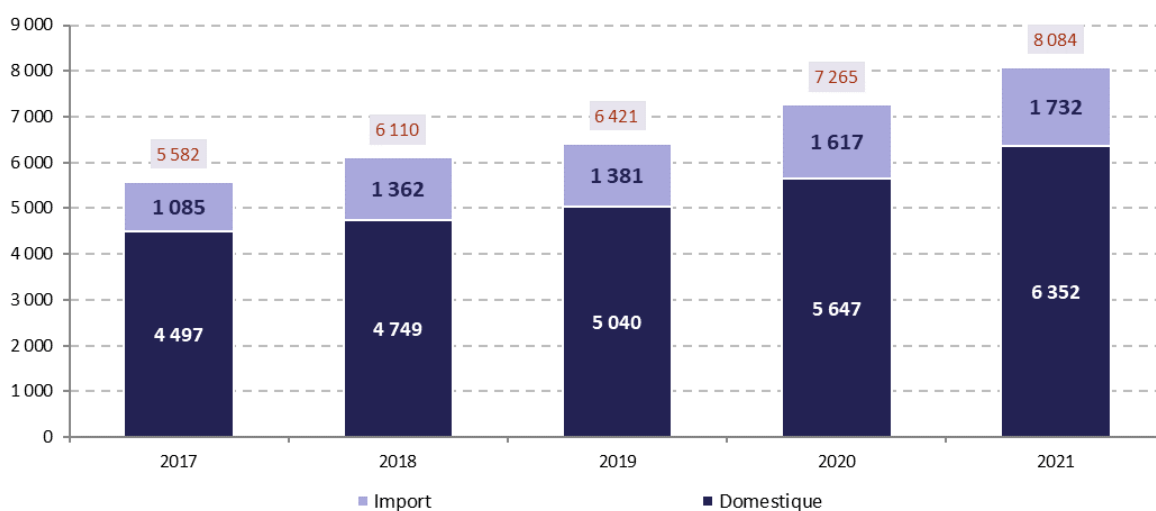
Volume Evolution du marché du colis - domestique et import

millions d'objets



Revenu Evolution du marché du colis - domestique et import

millions d'euros



3. L'activité internationale : import et export

3.1. Le marché international

a) L'ensemble du marché

Le nombre d'objets envoyés ou en provenance des pays étrangers (import et export) s'élève à 914 millions d'objets en 2021, en augmentation de +8,8 % en un an, retrouvant ainsi le niveau observé en 2019. Après trois années de baisses consécutives, les flux d'objets destinés à l'export augmentent en 2021 (+9,2 %). En outre, le volume d'objets importés progresse (+8,6 % en un an), confirmant la hausse structurelle observée ces dernières années, exception faite de 2020. Ce dernier est majoritaire avec près de 64,3 % du trafic international.

Le revenu issu du trafic international progresse également (+8,7 %), au même rythme que les volumes afférents. Les revenus associés progressent, significativement à l'export (+11,6 % en un an) et dans une moindre mesure à l'import (+6,2 % en un an).

Trafic international - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Export	358	351	330	298	326	9,2%
Import	538	584	582	542	588	8,6%
Total trafic international*	896	934	912	840	914	8,8%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

*Inclut les envois de correspondance, les envois remis contre signature, la presse et l'ensemble des colis hors express

Trafic international - Revenus en millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Export	1 477	1 526	1 519	1 557	1 738	11,6%
Import	1 207	1 484	1 511	1 728	1 834	6,2%
Total trafic international*	2 684	3 010	3 030	3 285	3 572	8,7%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

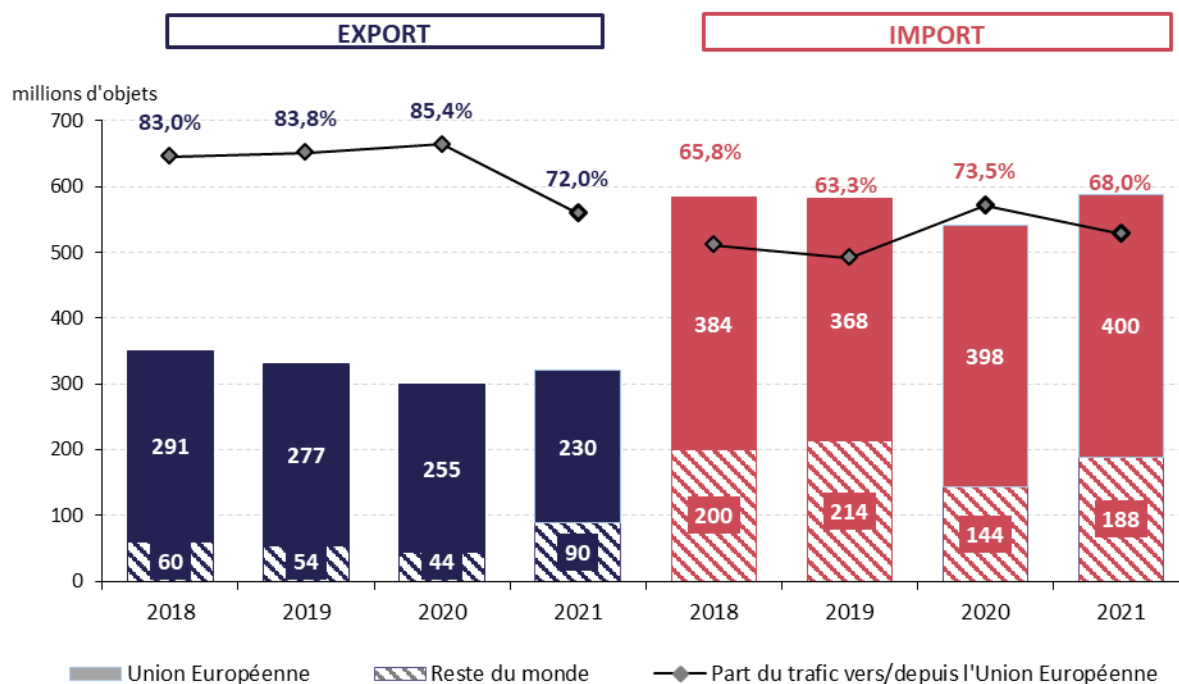
*Inclut les envois de correspondance, les envois remis contre signature, la presse et l'ensemble des colis hors express

b) La répartition des flux par zones géographiques

La majorité du trafic postal international est à destination ou provient de l'Union Européenne¹⁰. Néanmoins, l'année 2021 a été marquée par la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, le 31 janvier 2021, entraînant une bascule des flux d'import et d'export depuis et vers le Royaume-Uni de la catégorie « Union européenne » vers la catégorie « reste du monde ». En conséquence, s'agissant des flux exportés, la part du trafic destiné aux pays de l'Union européenne qui évoluait peu, autour de 84 % par an chaque année, chute à 72 %. En revanche, la part des objets importés en provenance des pays de l'Union Européenne diminuait chaque année jusqu'en 2019, notamment en raison de la croissance des flux d'import en provenance d'Asie. Cette tendance ne s'est pas confirmée en 2020, en raison de la baisse des échanges hors Union Européenne liée à la pandémie. En 2021, d'une part, moins de sept objets importés sur dix l'ont été en provenance de l'Union Européenne (-5,5 points en un an) et, d'autre part, la proportion d'objets exportés à destination de l'Union Européenne diminue fortement (72 %, -13,4 points en un an).

¹⁰ Les flux de la zone 1 dite « Union Européenne » couvrent les pays de l'UE ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, Saint-Marin, la Suisse et le Vatican.

Répartition des volumes par destination



Evolution du périmètre de comptabilisation des colis

Le règlement n°2018/644 du Parlement européen a donné de nouvelles compétences aux États membres. En particulier, il a permis la collecte d'informations à caractère statistique lorsque les opérateurs de colis emploient au moins 50 salariés ou qu'ils sont présents dans plus d'un Etat-membre. En conséquence, le champ des indicateurs portant sur le marché du colis a évolué lors de la publication 2019. Il portait auparavant sur le seul champ des opérateurs autorisés par l'Arcep au titre de la distribution de courrier. Il porte, depuis l'édition 2019, sur l'ensemble des opérateurs de colis de plus de 50 salariés, quel que soit le type de colis (ordinaire, express, petit paquet).

3.2. Focus sur l'export

Le nombre d'objets exportés, quel que soit le type d'envoi (courrier, presse, colis), s'élève à 326 millions en 2021. L'augmentation de ces flux (+9,2 % en un an) permet de pratiquement retrouver le niveau pré-covid de 2019. Cette augmentation provient majoritairement de celle plus intense des colis (+14,9 % en un an) et des flux de correspondance hors publicité adressée (+9,7 % en un an en 2021). Ce type d'envoi, qui était encore majoritaire en 2016, représente, en 2021, 31 % du nombre total d'objets exportés, stable depuis 2020.

Malgré une hausse plus contenue (+6,3 % en un an en 2021), le flux de publicité adressée à l'export reste majoritaire et représente moins de 39 % des objets exportés. Dans l'ensemble des objets adressés à l'export, seul le volume de presse exportée baisse (-2,6 % en un an en 2021), mais plus faiblement que les années précédentes.

Le revenu sur le marché de l'export progresse en 2021 (+11,6 % en un an), quel que soit le type d'objet exporté. L'évolution du revenu généré par l'export d'objets adressés provient principalement de celui du colis, qui représente plus de 84 % de l'ensemble du revenu total des objets exportés. Si les colis ne

représentent qu'une faible proportion des volumes exportés (27 %), ce sont des envois à forte valeur ajoutée (16,5 € HT par envoi en 2021). Les revenus des flux de correspondance augmentent également nettement (+9,3 % en 2021), à l'image des envois de correspondance exportés (+7,8 % en un an) sans pour autant retrouver le niveau observé en 2019.

Export - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Envois de correspondance	282	270	247	211	227	7,8%
publicité adressée	135	136	130	119	126	6,3%
hors publicité adressée	148	134	117	92	101	9,7%
Presse	14,7	14	12	11	10	-2,6%
Colis*	61	67	71	77	89	14,9%
Total Export	358	351	330	298	326	9,2%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

Export - Revenus en millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Envois de correspondance	306	295	279	239	261	9,3%
publicité adressée	61	62	56	51	55	8,4%
hors publicité adressée	245	233	223	188	206	9,5%
Presse	17	17	15	14	14	1,7%
Colis*	1 153	1 215	1 225	1 304	1 463	12,1%
Total Export	1 477	1 526	1 519	1 557	1 738	11,6%

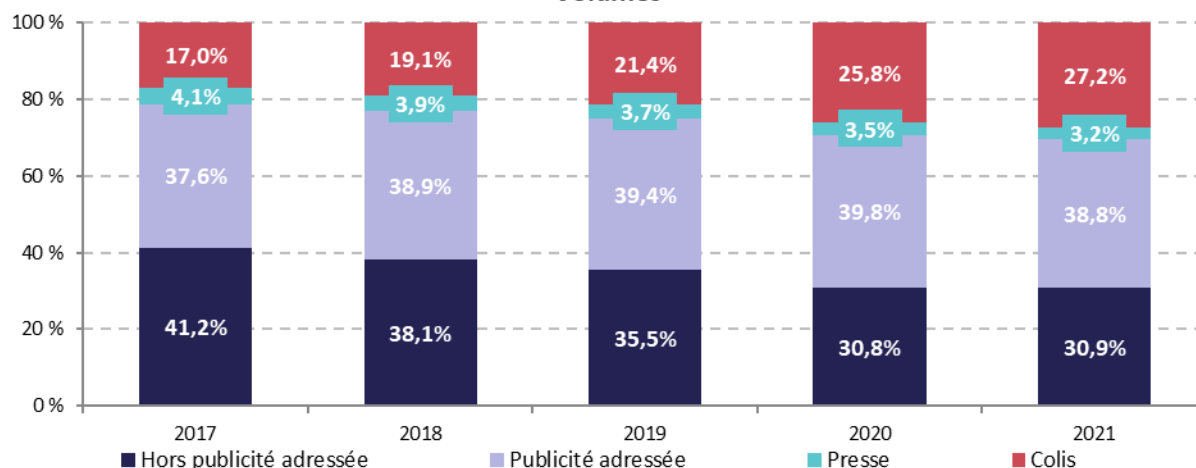
Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

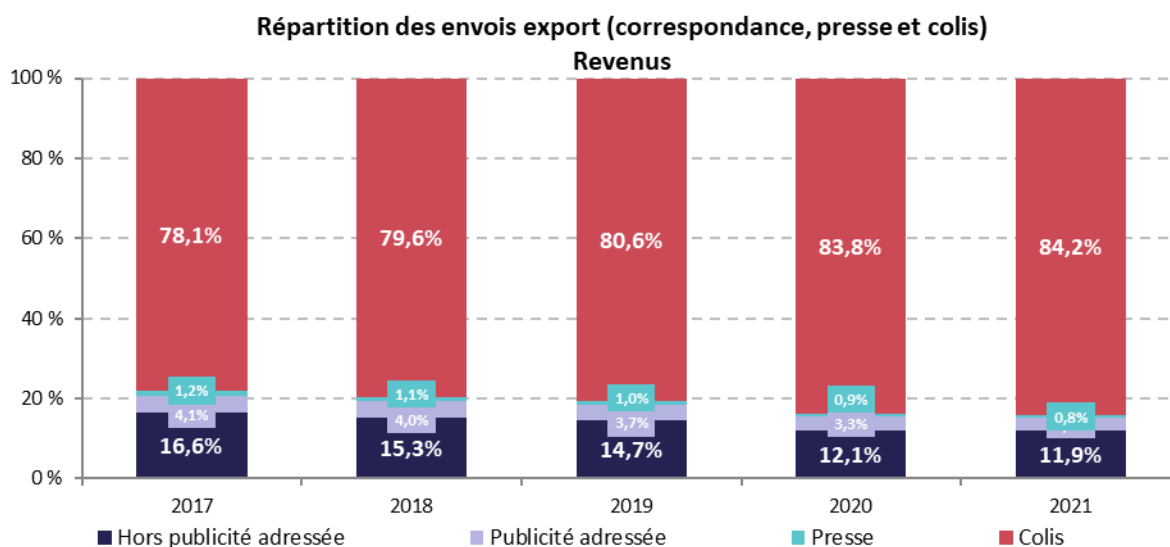
* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

En termes de répartition, les envois de correspondance (y compris publicité adressée) dominent largement en volume (70 % du trafic total en 2021, -1 point en un an). En revanche, du fait de l'augmentation plus marquée du trafic de correspondance hors publicité adressée, la part des envois de publicité adressée diminue (39 % du trafic total en 2021) mais surpasse toujours le courrier hors marketing direct, comme c'est le cas depuis 2018. La proportion de colis dans le trafic total croît de +1,4 point et représente, en 2021, plus d'un quart des objets exportés (27 % du trafic total).

Les revenus du marché export sont très fortement dominés par les envois de colis qui représentent plus de 84 % des revenus totaux, en augmentation de 0,4 point en un an. En contrepartie, la part des envois de correspondance diminue et ne représente plus que 15 % des revenus totaux d'export.

Répartition des envois export (correspondance, presse et colis) Volumes





3.3. Focus sur l'import

Le nombre d'objets importés en France augmente également (+8,6 % en 2021) après deux années de baisses consécutives. L'augmentation du nombre de colis importés (+11,7 % en un an) porte majoritairement cette hausse, et dans une moindre mesure celle du nombre d'envois de correspondance (+2,2 % en un an).

En effet, la contraction des volumes de correspondance importés entamée en 2014 ne se poursuit pas en 2021 (+2,2 % en un an). Cette augmentation provient de la publicité adressée (+5,5 % en un an) tandis que le volume des autres envois de correspondance stagne.

A l'instar du volume, la croissance du revenu de l'import atteint +6,2 % en 2021 en raison de la forte croissance du revenu des colis (+7,1 % en un an), la part des colis représentant 94,4 % du revenu total des objets importés. Pour ces derniers, le recul du volume de petits paquets a été largement compensé, en valeur, par la croissance du volume de colis.

Import - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Envois de correspondance (y compris remis contre signature)	254	239	223	172	175	2,2%
publicité adressée	115	108	97	72	76	5,5%
hors publicité adressée	139	131	126	99	99	-0,1%
Presse	5	5	4	3	3	-4,9%
Colis*	279	340	355	367	410	11,7%
Total Import	538	584	582	542	588	8,6%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

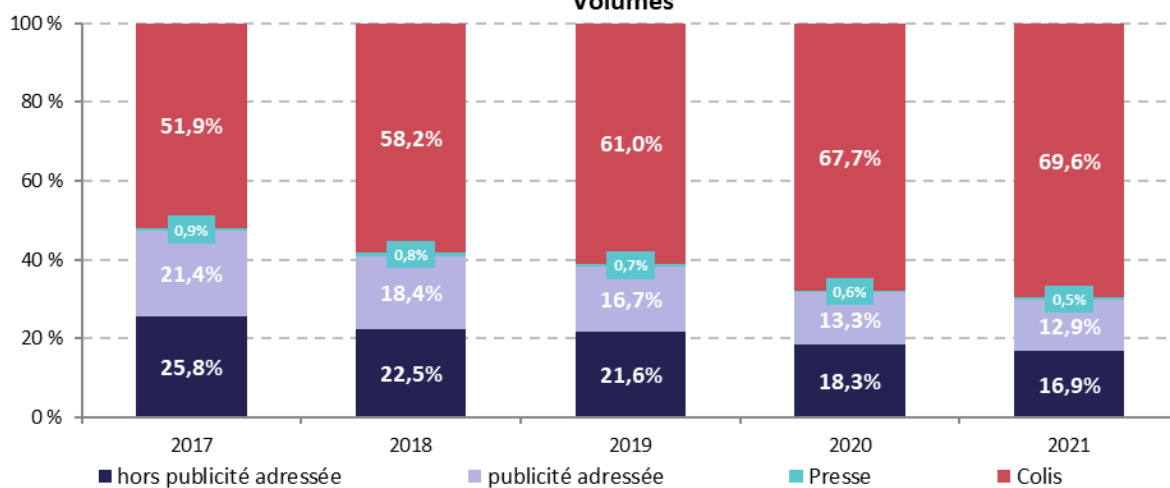
Import - Revenus en millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Envois de correspondance (y compris remis contre signature)	119	119	126	108	100	-7,3%
publicité adressée	49	44	40	29	32	12,1%
hors publicité adressée	70	74	86	79	68	-14,4%
Presse	3	4	3	3	3	-5,5%
Colis*	1 085	1 362	1 381	1 617	1 732	7,1%
Total Import	1 207	1 484	1 511	1 728	1 834	6,2%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

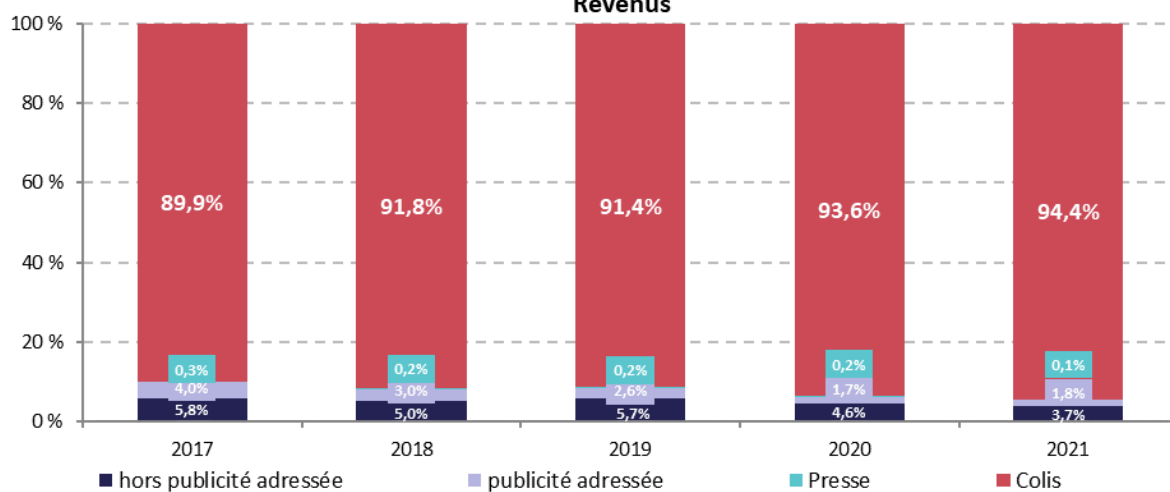
Répartition des envois import (correspondance, presse et colis)

Volumes



Répartition des envois import (correspondance, presse et colis)

Revenus



4. La presse distribuée par circuit postal

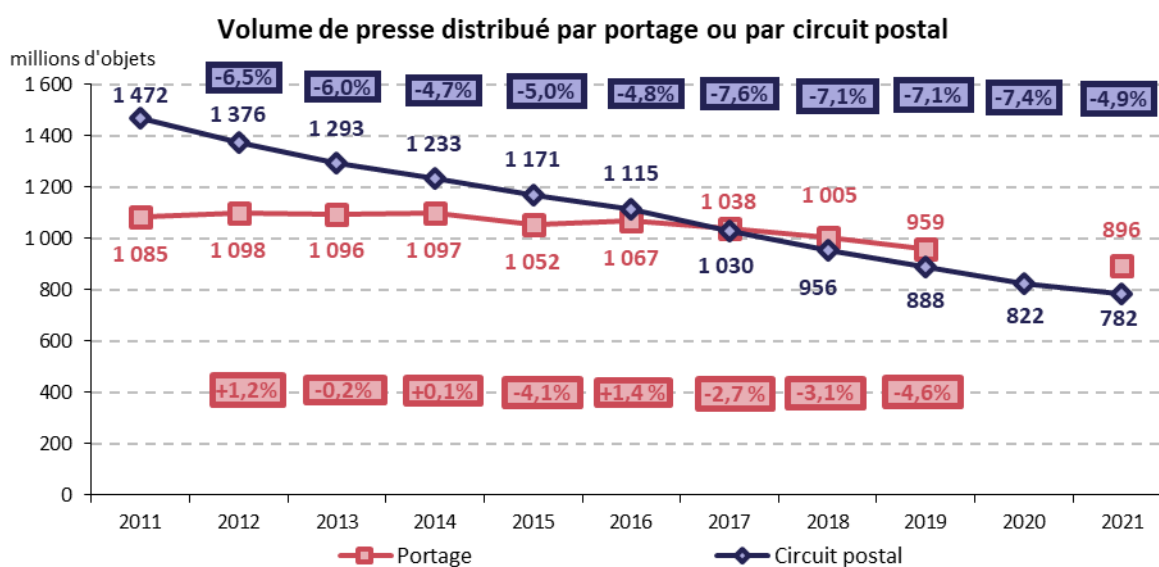
Au sein des flux de presse distribués aux abonnés, le trafic distribué par circuit postal est celui qui reculait le plus rapidement depuis 2011, à un rythme de -7 % environ par an depuis 2017. Ainsi, la contraction en 2021 est inférieure à celle observée les années précédentes (-4,9 % en un an).

Globalement, la distribution de presse papier aux abonnés est affectée, à l’instar de la vente au numéro, par la diffusion de la presse numérique. Selon l’Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias (APCM), la presse numérique représente 17 % de l’ensemble de la presse payée, en croissance de +3,2 points en un an¹¹.

Presse - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Circuit postal	1 030	956	888	822	782	-4,9%
Portage*	1 038	1 005	959	nd	896	nd
Distribution totale de la presse aux abonnés	2 067	1 962	1 847	nd	1 678	nd

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

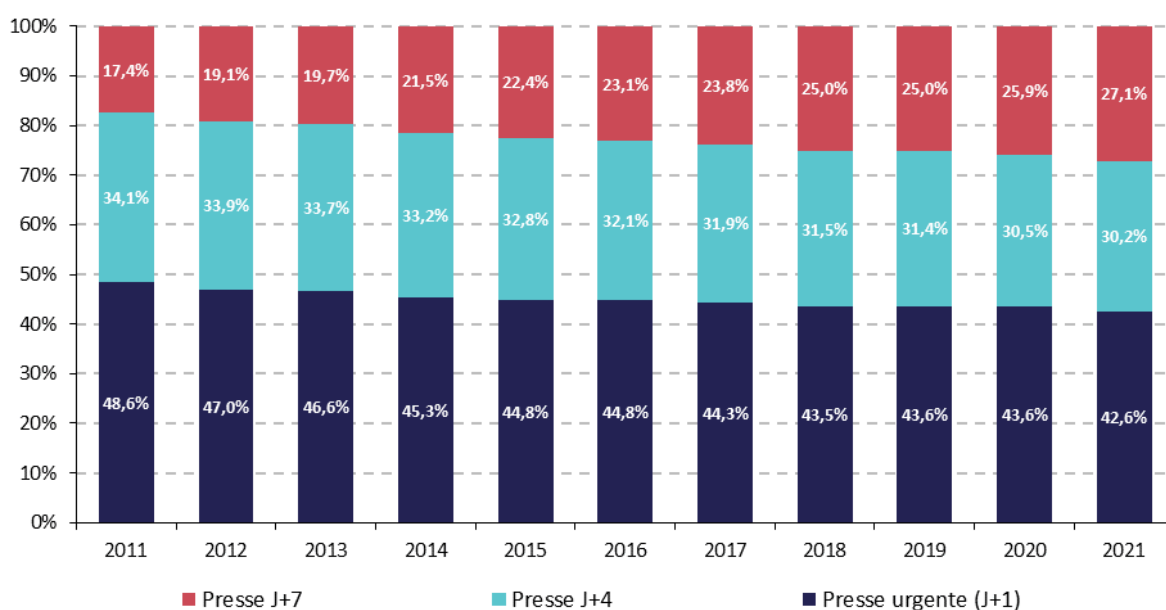
* Source : ACPM, Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias – Portage de presse payante grand public
En 2020, les volumes de portage de presse ne sont pas disponibles sur l'ensemble de l'année



Entre 2017 et 2019, les volumes de presse distribués par circuit postal diminuaient à un rythme sensiblement identique de -7 % toutes catégories confondues. Mais depuis 2021, la presse distribuée en J+1 et en J+4 diminue plus rapidement que celle en J+7 (resp. -7 %, -5,6 % et -0,4 % en un an en 2021). En conséquence, la proportion du volume de presse distribué en J+1 et J+4 recule, au profit de celui distribué en J+7 (+1,2 point). Le taux de presse urgente reste toutefois prépondérant avec 42,6 % des flux distribués par circuit postal, tandis que la proportion de titres distribués en J+7 représente plus d’un quart du trafic.

¹¹ [Observatoire 2022](#) de l’Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias

Répartition de la presse distribuée par circuit postal selon l'urgence



Depuis plus de dix ans, le revenu provenant de la distribution de la presse par circuit postal diminue et cette tendance se poursuit en 2021 (-2,0 % en un an). Ce recul est lié à celui de la contribution annuelle de l'État, qui diminue pour la quatrième année consécutive (-8 millions d'euros en 2021), après une légère progression en 2017. En revanche, le revenu de l'activité presse des opérateurs postaux se stabilise, après cinq années de recul ininterrompu.

Presse - Revenus en millions d'euros HT	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Chiffre d'affaires "Presse"	393	375	354	325	325	-0,2%
Contribution provisionnelle de l'Etat*	121	112	104	96	88	-8,2%
Total	514	487	457	421	413	-2,0%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

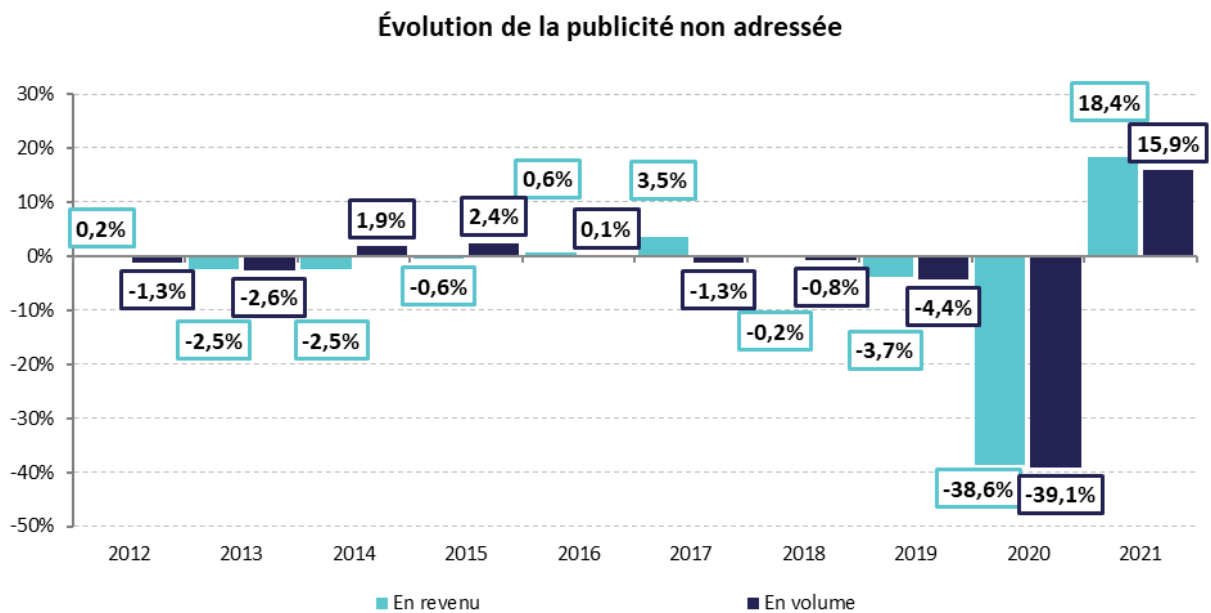
*Source : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

5. La publicité non adressée

Après la chute brutale intervenue sur le marché de la publicité adressée en 2020 en raison de la crise sanitaire, le volume de publicité non adressée progresse de +16 % en 2021 (+2 milliards d'objets distribués dans les boîtes aux lettres), sans pour autant retrouver le niveau observé en 2019. Ainsi, le nombre d'objets distribués s'élève à 14,3 milliards en 2021 (-29 % par rapport à 2019). Le revenu afférent augmente dans une proportion similaire (+18,4 % en 2021, après une baisse de -38,6 % en 2020) et représente 489 millions d'euros en 2021. Ce segment génère une volumétrie importante, mais à faible valeur ajoutée : le revenu moyen par envoi est pratiquement stable et s'élève à environ 3 centimes d'euros HT depuis 2005.

Publicité non adressée	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Volume en millions d'objets	21 285	21 121	20 201	12 296	14 255	15,9%
Revenus en millions d'euros HT	699	697	671	413	489	18,4%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales



Partie 2 – Investissements et emploi des activités postales et de colis

Evolution du périmètre de comptabilisation des emplois et investissements

Le règlement n°2018/644 du Parlement européen a donné de nouvelles compétences aux États membres. En particulier, il permet la collecte d'informations à caractère statistique auprès des opérateurs de colis lorsque ceux-ci emploient au moins 50 salariés ou qu'ils sont présents dans plus d'un Etat-membre. En conséquence, le champ des indicateurs d'investissements et d'emploi a évolué. Ils sont présentés ci-après sur l'ancien périmètre, c'est-à-dire le seul périmètre des opérateurs autorisés jusqu'en 2018, et sur le nouveau périmètre (opérateurs autorisés et opérateurs de colis) à partir de 2017.

1. Les investissements

Les investissements réalisés par les opérateurs postaux autorisés par l'Arcep et par les opérateurs de colis¹² fluctuent depuis cinq ans. En 2021, les montants investis s'élèvent à 787 millions d'euros, en hausse de +9,2 % en un an.

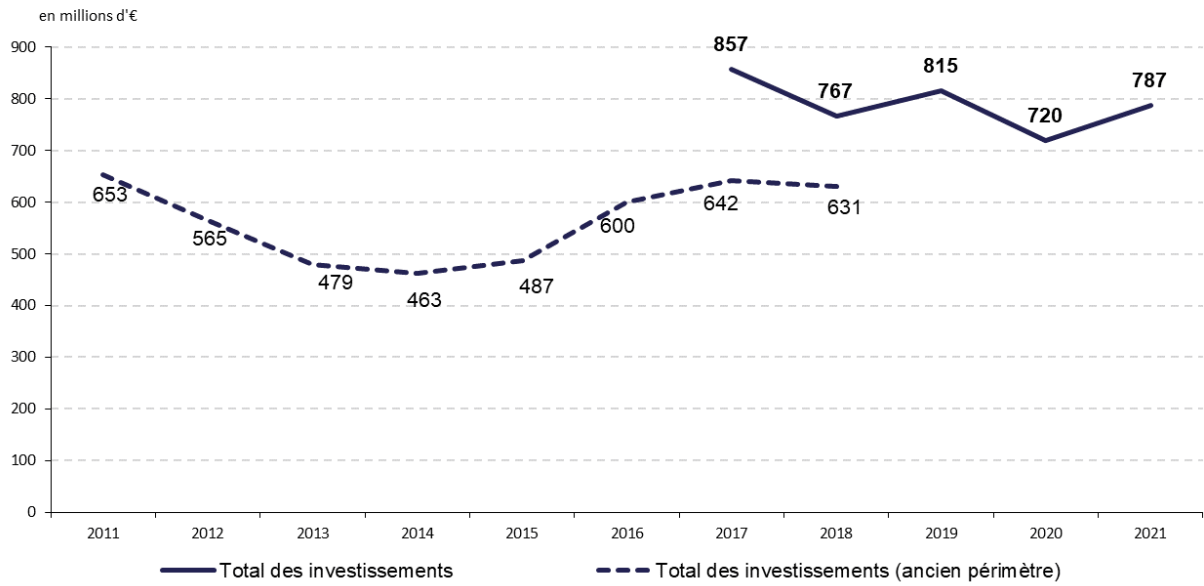
La hausse des investissements (+67 millions d'euros en un an) provient pour moitié des investissements corporels (infrastructures, équipements, machines de tri, bâtiments, etc.). Les investissements incorporels (brevets, licences, logiciels, etc.) progressent quant à eux de 32 millions d'euros. La part des investissements corporels baisse légèrement et représente 75 % des investissements totaux.

Investissements liés aux activités postales des opérateurs autorisés et aux activités de colis <i>En millions d'euros</i>	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Investissements corporels	682	584	628	554	588	6,2%
Investissements incorporels	175	183	187	167	199	19,2%
Total des investissements	857	767	815	720	787	9,2%
<i>Total des investissements (ancien périmètre)</i>	<i>642</i>	<i>631</i>				

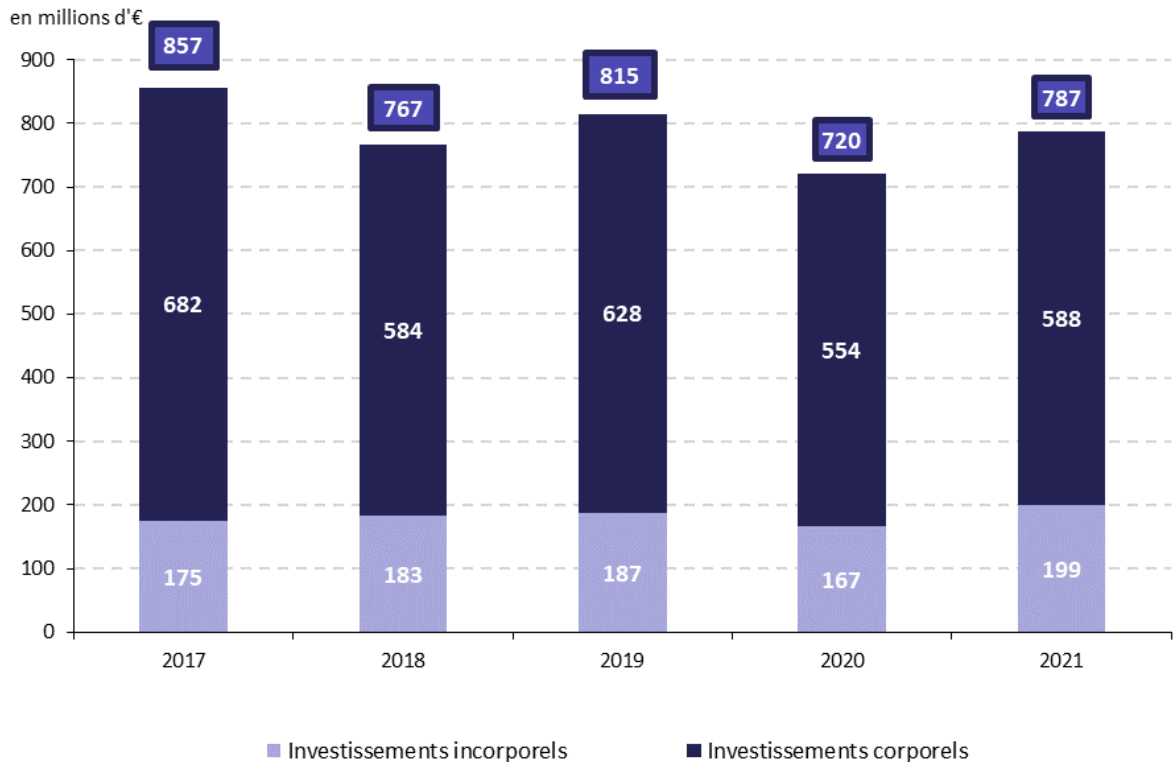
Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

¹² Les investissements comptabilisés ici sont ceux des opérateurs autorisés par l'Arcep en fin d'année, de leurs filiales en France qui réalisent des investissements dans des activités postales et des opérateurs de colis. Par exemple, les investissements immobiliers du groupe La Poste sont réalisés par Poste Immo, filiale à 100 %. Poste Immo gère les investissements en infrastructure de sa maison mère (renfort de ses centres de tri et rénovation des bureaux de poste, modernisation de l'appareil de production) ainsi que la gestion de son patrimoine immobilier. Ils couvrent ainsi les activités de prestations postales et de colis, en excluant la publicité non adressée et le routage.

Investissements liés aux activités postales des opérateurs autorisés et aux activités de colis



Investissements liés aux activités postales des opérateurs autorisés et aux activités de colis

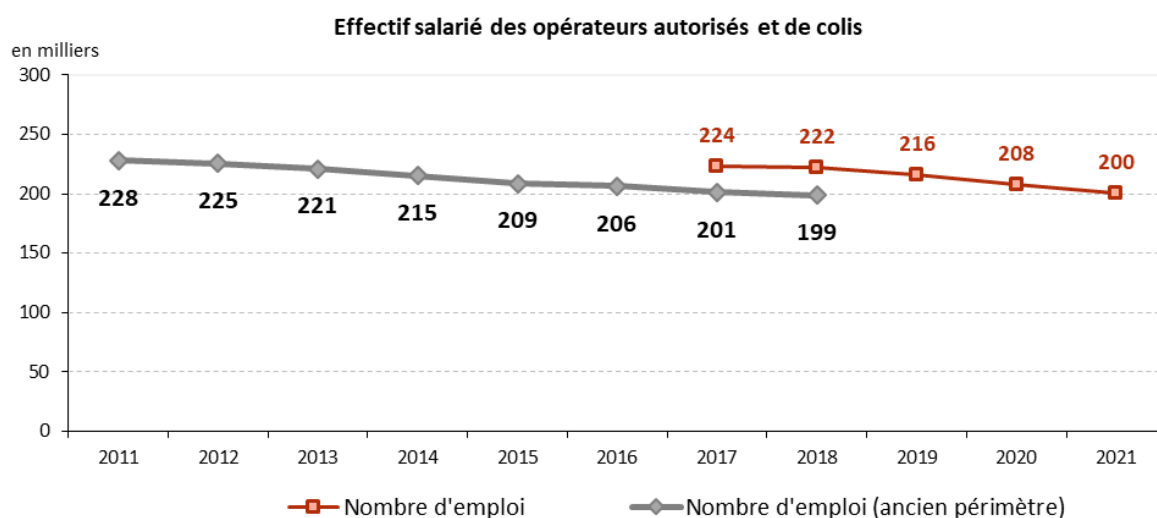


2. L'emploi

Le nombre d'emplois des opérateurs autorisés et de colis s'élève, au 31 décembre 2021, à 200 000. L'année 2021 est marquée par un recul de 8 000 emplois, soit un niveau de recul identique à celui de l'année 2020.

Emplois liés aux activités postales et de colis des opérateurs en milliers	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Nombre d'emploi : nouveau périmètre (opérateurs autorisés et de colis)	224	222	216	208	200	-3,4%
Nombre d'emploi : ancien périmètre (opérateurs autorisés)	201	199				

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales



Comptabilisation du nombre d'emplois

A partir de 2017, le nombre d'emplois considéré ici correspond au nombre de personnes physiques employées par les opérateurs pour leurs prestations postales et d'acheminement de colis, c'est-à-dire en excluant les activités de publicité non adressée et de routage.

Les salariés de la Banque Postale, filiale du groupe La Poste, ainsi que ceux des services financiers de La Poste maison-mère, employés uniquement à des activités non postales, sont exclus.

Sont également exclus les personnels des agences ou relais partenaires auxquels les opérateurs délèguent certaines de leurs prestations.

Les salariés dont l'activité n'est consacrée que pour partie aux prestations postales et de colis, en particulier les guichetiers (leur activité est partagée entre des services liés aux prestations postales – affranchissement d'envois de correspondance ou de colis par exemple – et d'autres services pour le compte de filiales comme La Banque Postale), sont comptabilisés pleinement et non au prorata du temps passé sur des activités postales.

Annexe : définitions des différents segments de marché

Constitue un envoi postal tout objet destiné à être remis à l'adresse indiquée sur l'objet lui-même ou sur son conditionnement et présenté dans la forme définitive dans laquelle il doit être acheminé. Outre les envois de correspondance, sont notamment considérés comme des envois postaux les livres, les journaux, les périodiques et les colis postaux contenant de la marchandise avec ou sans valeur commerciale.

1.1. Envois de correspondance

L'envoi de correspondance est un envoi postal ne dépassant pas deux kilogrammes. Les envois postaux adressés tels que les livres, catalogues, journaux ou périodiques ne font pas partie des envois de correspondance. Le publipostage (publicité adressée ou marketing direct) est un envoi de correspondance.

1.1.1. Envois remis contre signature

Ces envois peuvent correspondre aux envois recommandés et aux envois à valeur déclarée. L'envoi recommandé est un service consistant à garantir forfaitairement contre les risques de perte, vol ou détérioration et fournissant à l'expéditeur, le cas échéant à sa demande, une preuve du dépôt de l'envoi postal et / ou sa remise au destinataire. L'envoi à valeur déclarée est un service consistant à assurer l'envoi postal à concurrence de la valeur déclarée par l'expéditeur en cas de perte, vol ou détérioration.

1.1.2. Export

Le segment du courrier international (envois de correspondance) sortant est ouvert à la concurrence pour toutes tranches de poids. Les opérateurs sont pour la plupart des filiales des postes européennes.

1.2. Colis

Le marché des colis regroupe deux segments : celui du colis hors express et celui du colis express. Les délais d'acheminement constituent le premier critère de distinction entre ces deux premiers segments : ils sont généralement supérieurs à un jour pour le colis hors express (J+2 à J+5) et égaux ou inférieurs à un jour pour l'express (J+1). L'identité des expéditeurs et des récepteurs de colis constitue le second critère. Le colis hors express concerne majoritairement les échanges entreprises-consommateurs ou entre particuliers alors que l'express répond davantage aux besoins interentreprises (délais courts, logistique adaptée). La distinction entre ces deux segments s'avère toutefois de plus en plus difficile à établir, les opérateurs proposant des produits de plus en plus convergents.

1.2.1. Colis hors express

Il s'agit de la livraison à domicile et en points de retrait des colis de 0 à 30 kg. Ce marché est complètement ouvert à la concurrence mais partiellement régulé : le service universel garantit qu'une offre de colis jusqu'à 20 kg en envoi ordinaire ou en recommandé soit disponible au public à l'unité sur tout le territoire. Outre La Poste, d'autres acteurs tels que Colis Privé ou les filiales de distribution des groupes de vente à distance (Mondial Relay) sont également présents sur le marché et procèdent à des livraisons à domicile. Leurs clients sont avant tout des acteurs de la Vente à Distance (VAD). Cette catégorie inclut les colis ordinaires, les colis remis contre signature et les colis contenant des petits

objets ou petits paquets, définis comme des envois postaux destinés à contenir principalement des marchandises, ne dépassant pas 2 kg, dont le traitement est au moins partiellement mutualisé avec le traitement des envois de correspondance.

1.2.2. Colis express

L'express correspond à la livraison d'objets et de plis dans des délais garantis, du seuil de la porte de l'expéditeur jusqu'à celui du destinataire. Deux catégories d'acteurs se concurrencent sur les différents segments du marché express colis légers de moins de 30 kg : les filiales de groupes postaux, qu'elles soient françaises (Chronopost, DPD) ou étrangères.

D'autres sociétés issues du transport routier sont également présentes mais l'express tous poids et la messagerie constituent leur cœur de marché.

1.3. Distribution de la presse aux abonnés

1.3.1. Circuit postal

La presse écrite est l'ensemble des quotidiens et des publications périodiques diffusant une information générale, judiciaire ou technique, inscrits à la commission paritaire des publications et agences de presse (CPPAP). La Poste offre une prestation de distribution au titre du « service public de transport et de distribution de presse » et une prestation au titre du « service universel postal ». Les distributions gratuites de presse écrite sont exclues du champ de l'enquête ; seule la presse payante distribuée aux abonnés est prise en compte.

1.3.2. Portage de presse

Il s'agit du deuxième canal de distribution qui s'ajoute à celui de La Poste. Certains éditeurs de presse ont créé leur propre réseau de distribution (sur liste d'abonnés). Les distributions de presse écrite gratuites sont exclues du champ de la publication.

1.4. Publicité non adressée

Ce marché correspond à la distribution des messages sans référence personnelle, sans adresse et sans nom. Ces plis ne nécessitent ni collecte, ni tournée quotidienne de distribution.